



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2020

AS SURQUES ESCOEUILLES
1497 rue Principale 62850 SURQUES
Tél : 06 26 77 42 20

Le 24 juin 2020 à 19h00, au stade intercommunal de Surques Escoeuilles, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Philippe HAVART, président de l'ASSE, préside la séance.

Benoît FORTIN, secrétaire de l'ASSE, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement au tiers des membres de l'association.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- les pouvoirs des personnes représentées ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020 arrêtés par le conseil d'administration ;
- les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- la composition envisagée du conseil d'administration pour la saison 2020/2021.
- la composition de l'équipe sportive (encadrement) pour la saison 2020/2021

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- Bilan général de l'exercice écoulé.
- Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes.
- Intégration de membres au conseil d'administration et Élection d'administrateurs.
- Bilan des investissements dans le cadre des projets associatif, sportif et éducatif.
- Bilans sportifs et perspectives concernant les ouvertures d'équipes.
- Questions diverses.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Bilan de l'exercice écoulé

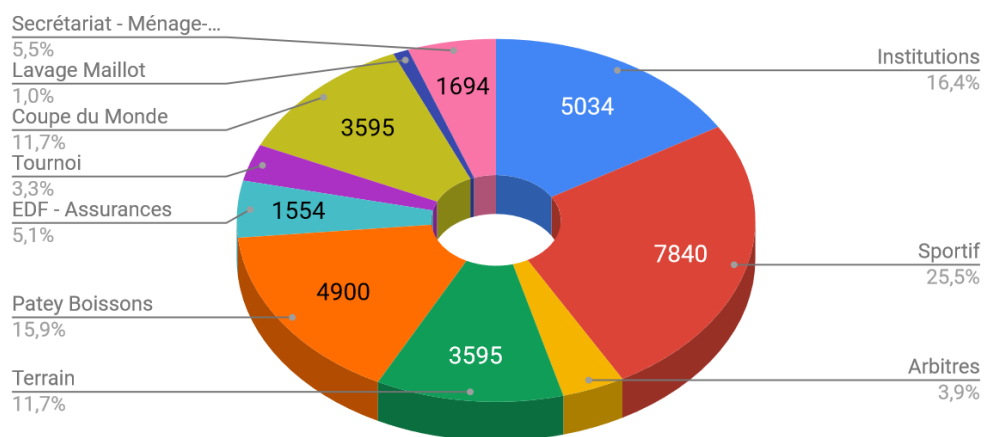
Le président fait le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2020, en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

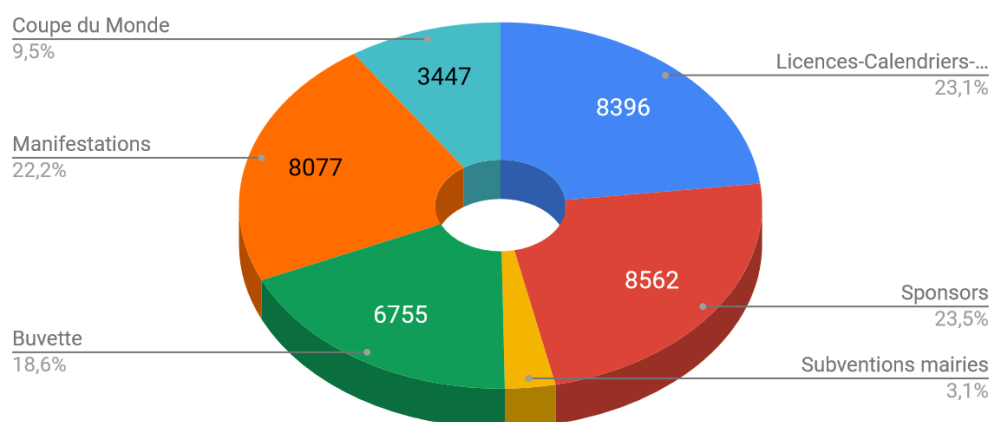
- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association, soulignant la bonne santé de l'association avec 256 licenciées cette année, malgré les difficultés financières liées à l'épidémie COVID,

- les activités de l'association,
- le repas dansant et l'arbre de Noël organisés et les événements annulés, à savoir le loto quine, la soirée pizz'station, la fête du foot.
- le fonctionnement de l'association,
- les membres de l'association,
- les ressources et les dépenses, avec un bénéfice positif cette saison

Dépenses 2019-2020



Revenus 2019-2020



2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes

Le président donne la parole au secrétaire qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le secrétaire commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat. Il donne toutes les informations et les explications requises. Il précise que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes par le trésorier Daniel ROBASSE et son adjointe Pauline FORTIN.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de recettes de 24 865€ et un montant total de dépenses de 27 700€. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à – **2 835€**.

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2020.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

3. Justification du résultat de l'exercice écoulé

Cet exercice reste très particulier en raison du COVID. La saison devrait redémarrer de meilleure manière, puisqu'un fond de solidarité permettrait de toucher une somme d'argent de la FFF, dont le montant est encore inconnu. Les manifestations et matches seront on l'espère au rendez vous pour palier ce déficit, qui est à mesure aux trois derniers exercices finis en large excédent : l'association n'est donc pas à ce jour en danger.

4. Intégration au conseil d'administration et Élection d'administrateurs.

Le secrétaire rappelle les attributions du conseil d'administration et les caractéristiques du mandat d'administrateur définies par les statuts. Marie Laure ROMMEL annonce sa décision de démission du poste de référente féminine et de membre de la commission sportive. M. CAZIN et Mme ROMMEL sont évidemment remerciés pour leur investissement au sein du club qui lui ont permis d'avancer grandement.

M.Fortin invite les membres de l'association qui le désirent à se porter candidats pour exercer un mandat d'administrateur.

Les candidats se font connaître et se présentent. Ils déclarent chacun qu'ils acceptent par avance les fonctions auxquelles ils postulent et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

La résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

L'assemblée générale décide d'élire en qualité d'administrateurs, pour une durée de deux exercices sociaux arrivant donc en principe à échéance le 30 juin 2022 :

-Olivier DESOMBRE en qualité de vice-président

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Olivier DESOMBRE est élu en qualité d'administrateur.

-Virginie RAMET en qualité de membre de la commission sportive, référente féminine.

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Virginie RAMET est élue en qualité d'administratrice.

-Laurine ALLEXANDRE en qualité de membre de la commission sportive, référente santé.

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Laurine ALLEXANDRE est élue en qualité d'administratrice.

-Loreen RAMET en qualité de membre de la commission communication.

Résultat des votes

Votes pour : 100 %

Loreen RAMET est élue en qualité d'administratrice.

Bureau		Pôle Sportif	
HAVART Philippe	Président	FORTIN B.	Responsable Séniors
DESOMBRE Olivier LEFEBVRE Jean- Philippe	Vice-Président Vice-Président	RAMET Virginie	Responsable Féminines
ROBASSE Daniel	Trésorier	DESOMBRE M.	Responsable Jeunes
FORTIN Pauline	Trésorière adjointe	ALLEXANDRE L.	Référente Santé
		FOUBLE B.	Référent Educatif
FORTIN Benoît	Secrétaire	Pôle Infrastructures / matériel	
ROBASSE Fabrice	Secrétaire adjoint	ROBASSE F.	LANNOY V.
		MERLIN D.	ROBASSE D.
Pôle Financier			MERLIN J.
CADET Philippe	DESOMBRE M.	Commission Consultative	
ROBASSE D.	FORTIN P.	HAY B.	BEAUVIR A.
Pôle Administratif		LAMARE J.	LEFEBVRE J-P.
FORTIN B.	ROBASSE F.	GOURMELIN Q.	
Pôle Communication – Evénements		Pôle Discipline	
FORTIN B.	WILBAL A.	HAVART P.	SAISON G.
MIELLOT A.	SAISON G.	CADET P.	FORTIN B.
RAMET Lo.			

5. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le président expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration. Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées.

M. HAVART évoque ensuite les différentes améliorations réalisées en 2019/2020 et remercie les personnes ou structures partenaires : la société CARON pour la pose de l'enrobé sous forme de don pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les communes de Surques et Escoeuilles pour le financement du préau de couverture et de l'escalier. La commune de Rebergues pour le don des bancs qui viendront orner le préau et les cahutes. Le département du Pas de Calais pour la subvention sur le service civique. L'ensemble des partenaires qui ont continué de nous soutenir pour permettre l'épanouissement des licenciés.

Il invite les membres de l'association à formuler des propositions sur les projets à venir, notamment en termes d'aménagement de terrain et à en débattre. Le second terrain est en effet maintenant prêté à l'association par Léonce LEROY que l'on remercie déjà. La commission infrastructures et le bureau s'attèleront dès les prochains jours à démarrer les différents travaux nécessaires.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

6. Bilan SPORTIF

Benoît FORTIN expose le bilan de la saison en termes sportif pour les catégories de jeunes, avec cette année encore une augmentation des licenciés. Chaque catégorie a ouverte et est allée au terme de la saison : U6/U7, U8/U9, U11 (2 équipes) , U13 Féminines, U13 (2 équipes), U15 et U17. Il est souligné la qualité grandissante des effectifs en raison de la multiplication des séances et des pratiques de chaque éducateur.

Benoît FORTIN expose le bilan en termes sportif pour les séniors. René DELRUE est remercié pour la saison d'encadrement des séniors B, celui-ci rattachant le rôle d'entraîneur au terme de la saison 2019-2020. Pour la saison à venir, Thibault LEROY MIGNONT reprend ce poste d'adjoint tandis que René DELRUE est nommé préparateur physique. Concernant l'équipe A, Benoît FORTIN reste donc entraîneur. Le staff est composé d'Antonin BEAUVIR et Philippe HAVART en qualité d'entraîneurs gardiens et d'Olivier DESOMBRE en tant que responsable des attaquants. La troisième équipe séniors est toujours encadrée par Dany et Joan MERLIN.

Benoît FORTIN présente le bilan de l'équipe séniors féminines qui a participé à des matches sur herbe et en salle

7. Questions diverses

Différentes questions qui n'appellent pas de vote de l'assemblée générale sont discutées. Il est notamment évoqué les fortes réussites à la fête du foot et l'événement coupe du monde à Paris. Le club remercie Sponsors et bénévoles pour le soutien sans faille de l'association. Les éducateurs sont remerciés de nouveau et présentés pour l'an prochain.

8. Pouvoirs

Résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président de l'association pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

Résultat des votes

Voix pour : 100 %

Voix contre : 0 %

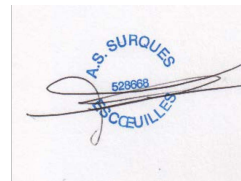
Abstentions : 0 %

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h55.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance P.Havart



Le secrétaire de séance B.Fortin